

Détection en milieu naturel d'une nouvelle liane à fort potentiel invasif pour l'île de La Réunion : *Entada rheedii* Spreng (Fabales : Fabaceae)

STÉPHANE AUGROS¹

1 - Cabinet ECO-MED Océan Indien, F-97400 Saint-Denis, Ile de La Réunion, France, s.augros@ecomed.fr

ABSTRACT: First mention of the liana *Entada rheedii* Spreng for La Réunion Island. The species is known to be invasive in tropical forests (e.g. in the Comoro archipelago). As a consequence, the patch should be eradicated with no time to prevent the development and the naturalization of this liana in the native forests of La Réunion.

KEYWORDS: La Réunion, *Entada*, invasive liana, introduction, oceanic islands

Reçu le 19/04/2018 ; accepté le 13/06/2018

Entada rheedii Spreng est une espèce à distribution pantropicale (OKBA *et al.*, 2013), mentionnée d'Asie et d'Afrique (LANGRAN *et al.*, 2009), d'Australie (COWAN, 1998) et du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment à Madagascar (DU PUY *et al.*, 2002) et aux Comores (AMANN *et al.*, 2011 ; C.B.N.M., 2016). *Entada rheedii* n'a jamais été observé à La Réunion en milieu naturel (V. Boulet, C.B.N.M., *com. pers.*).

DÉTAILS DE L'OBSERVATION

Début 2018, au départ du sentier reliant le quartier du Moufia à celui de La Bretagne (Saint-Denis), j'ai noté la présence nouvelle d'un secteur enliané très dense et ayant littéralement étouffé toute la végétation et le sous-bois (*Fig. 1a*). L'identification d'*E. rheedii* a été immédiate. Un second passage début avril 2018 a été réalisé pour tenter d'observer d'éventuelles inflorescences ou fruits, cette liane étant très singulière par la taille des gousses qu'elle produit. Sur les deux passages réalisés, aucune inflorescence ou fructification n'a été observée. Les coordonnées de la station sont : X 342714 ; Y 7686020 (Universal Transverse Mercator WGS84, 40S). Un passage en hiver austral 2017 n'avait pas permis d'observer la plante (tout au moins sa présence n'était pas détectable facilement).

Malgré l'absence de fleurs ou de fruits, l'identification de l'espèce est relativement évidente avec les seuls organes foliaires, par la présence de 3 à 5 paires de folioles elliptiques à oblongues à sommet bifide, de 4 à 7 cm de longueur et de 2.5 à 3.5 cm de largeur (*Fig. 1b*), 10 à 11 paires de nervures secondaires et un pétiole canaliculé. Les fruits (non observés à La Réunion), sont des gousses pouvant atteindre une longueur de 2 m sur une largeur de 15 cm (COWAN, 1998 ; DU PUY *et al.*, 2002) (*Fig. 1c*).

POTENTIEL INVASIF

Entada rheedii est notée comme une menace significative pour la flore et les habitats forestiers natifs au Bangladesh (BISWAS *et al.*, 2007). L'espèce est également connue de Mayotte où elle est considérée indigène (C.B.N.M., 2016), avec un comportement invasif mis en cause sur des secteurs d'effondrement de la canopée (enliancement) dans les massifs forestiers (LAINÉ *et al.*, 2010) où elle impacterait la régénération et la structure des écosystèmes (O.N.F., 2014). Des

chantiers de lutte ont à ce titre été entamés depuis 2000 par les services forestiers de la D.A.A.F. et du Conseil Départemental. Ces enlacements pourraient cependant constituer des processus naturels de cicatrisation des ouvertures forestières des forêts de Mayotte naturellement riches en lianes. Ces processus devraient alors être observés sur des pas de temps suffisants de manière à relativiser cet envahissement (V. Boulet, C.B.N.M., *com. pers.*).

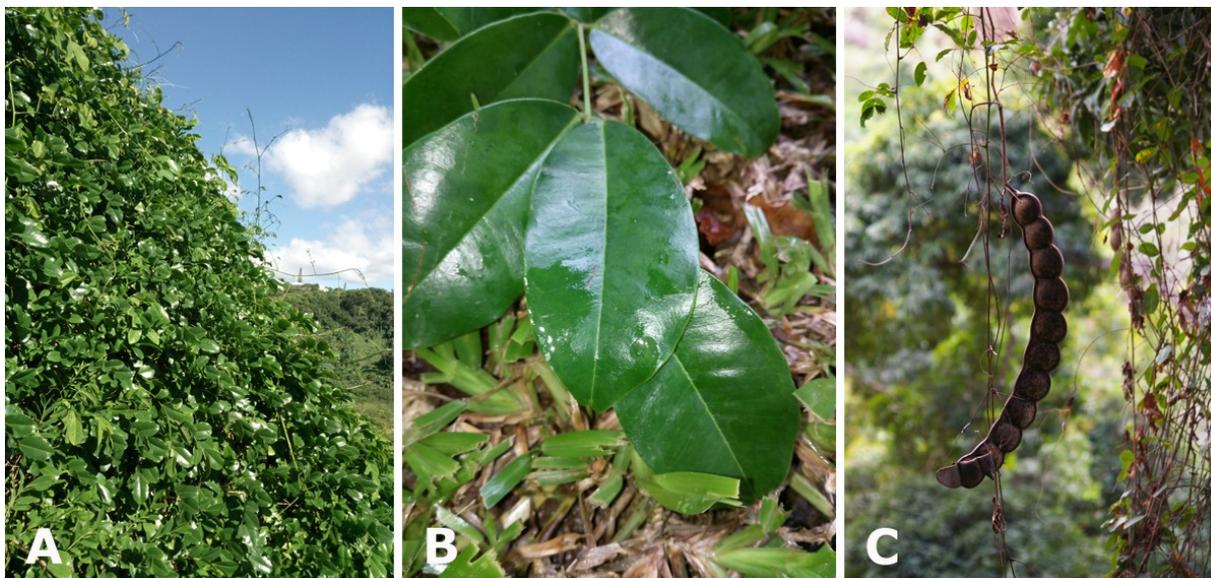


Figure 1. – Prises de vue d'*Entada rheedii*. 1a) enlancement du rempart rive gauche de la Ravine du Chaudron (Réunion) ; 1b) détail des folioles (Réunion) ; 1c) fruit (Mayotte). Photos : Stéphane AUGROS

ORIGINE DE L'INTRODUCTION

Des vertus magiques sont associées à l'espèce ("*The African Dream Herb*") et en ce sens, cette dernière génère la convoitise chez les particuliers qui peuvent aujourd'hui se procurer des graines relativement facilement (notamment sur internet, ou localement, à Mayotte ou Madagascar). Les gousses d'*E. rheedii* sont également très prisées pour l'artisanat et sont même simplement vendues en l'état pour décoration (*obs. pers.* sur Mayotte), le fruit représentant à lui seul une curiosité. En conséquence, l'hypothèse de l'introduction de l'espèce par l'intermédiaire d'une graine perdue ou jetée et qui aurait germé semble la plus plausible, notamment de par le positionnement de l'observation, en bordure d'un sentier tout proche de l'urbanisation du Moufia.

CONCLUSION

Compte-tenu du pouvoir invasif connu de l'espèce, et de cette première observation qui montre sa capacité à envahir les milieux naturels en très peu de temps, il serait souhaitable de programmer une intervention de lutte dans les meilleurs délais, et ce, pour plusieurs raisons : – i) le foyer d'invasion est contenu et circonscrit, – ii) l'espèce ne semble pas montrer de signes reproductifs (laissant penser qu'elle n'est pas naturalisée), – iii) aucun autre foyer n'a été rapporté sur l'île aujourd'hui et, le plus important, – iv), l'espèce montre un caractère invasif très élevé et est capable d'étouffer littéralement les boisements et fourrés sur lesquels elle s'implante, ce qui n'est pas sans rappeler le comportement d'*Hiptage benghalensis* (L.) Kurz (VITELLI *et al.*, 2009).

L'observation a été déclarée au G.E.I.R. (Groupement des Espèces Invasives de la Réunion) et l'espèce sera intégrée à l'index des Trachéophytes de La Réunion tout prochainement en tant qu'espèce exotique (V. Boulet, C.B.N.M., *com. pers.*) ; l'ajout d'un commentaire sur son potentiel d'invasibilité serait plus que pertinent.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Vincent BOULLET pour l'aide apportée et sa confirmation pour l'identification de cette plante.

RÉFÉRENCES

- BISWAS, S. R., KABIR, J., NISHAT, A., & M. RAHMAN, 2007. – Do invasive plants threaten the Sundarbans mangrove forest of Bangladesh ? *Forest Ecology and Management* **245** :1–9.
- BRENAN, J. P. M., 1955. – Notes on Mimosoideae: I, *Kew Bulletin* **10** (2) : 97–106.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN (BOULLET V. coord.), 2016. – Index de la flore vasculaire de Mayotte (Trachéophytes) : statuts, menaces et protections. - Version 2016.1 (mise à jour du 16 décembre 2016). Conservatoire Botanique National de Mascarin, Antenne de Mayotte - Coconi - Disponible sur internet : <http://floremaore.cbnm.org>
- COWAN, R.S., 1998. – *Entada*, Flora of Australia **12** : 5-7. Melbourne: CSIRO Australia.
- DU PUY, D., LABAT, J.-N., RABEVOHITRA, R., & J.-F. VILLIERS, 2000. – The Leguminosae of Madagascar. Royal Botanic Garden, Kew Publishing, London, 720 p.
- LAINÉ, G., DUPUY, J., TASSIN, J., & J.-M. SARRAILH, 2010. – Étude de la typologie forestière de Mayotte. Conseil Général de Mayotte.
- LANGRAN, X., DEZHAO C., XIANGYUN, Z., PUHUA, H., ZHI, W., DIANXIANG *et al.*. 2009. – Fabaceae (Leguminosae), p. 51-52. Disponible sur internet : http://hua.huh.harvard.edu/china/mss/volume10/FOC_10_Fabaceae_all.pdf.
- OKBA, M. M., SOLIMAN, F. M., DEEB, K. S. E. L., & M. F. YOUSIF, 2013. – Botanical study, DNA fingerprinting, nutritional values and certain proximates of *Entada rheedii* Spreng. *International Journal of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences* **5** (3) : 311-329.
- ONF, 2014. – Orientations Forestières du Département de Mayotte valant Directive Régionale d'Aménagement, Schéma Régional d'Aménagement et Schéma Régional de Gestion Sylvicole. MTDA.
- SPRENGEL, C.P.J., 1825. – *Systema Vegetabilium* Edn. 17 (2).
- VITELLI, J. S., MADIGAN, B. A., VAN HAAREN, P. E., SETTER, S., & P. LOGAN, 2009. – Control of the invasive liana, *Hiptage benghalensis*. *Weed Biology and Management* **9** : 54-62.
-